SURVEILLANCE DU CHIKUNGUNYA, DE LA DENGUE ET DU ZIKA EN METROPOLE

Objectifs

- Identifier les cas importés probables et confirmés
- Mettre en place des mesures entomologiques pour prévenir la transmission de la maladie autour de ces cas

CONDUITE A TENIR DEVANT DES CAS PROBABLES OU CONFIRMES DE CHIKUNGUNYA, DE DENGUE ET DE ZIKA

Du 1er mai au 30 novembre : période d'activité du vecteur (*Aedes albopictus*) en Auvergne-Rhône-Alpes

CHIKUNGUNYA – DENGUE
Fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale
avec au moins 1 signe parmi les suivants :
céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire

OU

ZIKA
Eruption cutanée avec ou sans fièvre
avec au moins 2 signes parmi les suivants :
hyperhémie conjonctivale, arthralgie, myalgie

En dehors de tout autre point d'appel infectieux

↓

Retour, depuis moins de 15 jours, d'un voyage en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA

OUI → **Cas suspect importé**

NON → **Cas suspect autochtone**

↓

Conduite à tenir

Conseiller le patient en fonction du contexte :

Protection individuelle contre les piqûres de moustiques

Rapports sexuels protégés si une infection à virus zika est suspectée

Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIKUNGUNYA et DENGUE et ZIKA

le plus rapidement possible après la consultation

↓

Signaler le cas à l'ARS sans délai si présence d'un résultat positif

Il existe désormais la possibilité de réaliser la déclaration directement en ligne: Accueil - Portail de signalement des événements sanitaires indésirables

Ou en adressant à l'ARS une fiche Cerfa dengue ; chikungunya ; zika ou tout autre support par tout moyen à votre convenance
(**téléphone : 0 800 32 42 62, Fax : 04 72 34 41 27 , courriel : ars69-alerte@ars.sante.fr**)

En cas de présence d'IgM isolées, pensez à demander un contrôle sérologique distant d'au moins 15 jour du 1er prélèvement

↓

Enquête auprès du patient et mise en place de mesures entomologiques selon le contexte par l'ARS
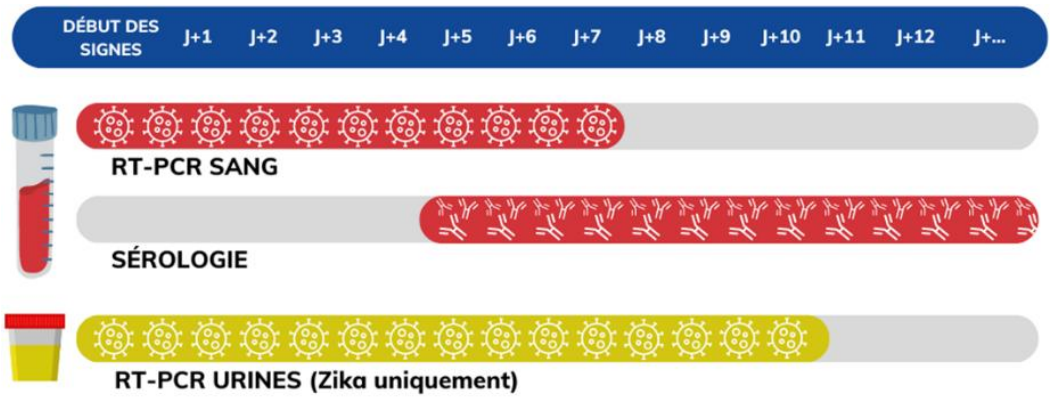
DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE CHIKUNGUNYA, DENGUE ET ZIKA